ENTRETIEN DES DETECTEURS DE GAZ

Fournisseur: DRÄGER SAFETY BELGIUM SA

Heide 10 tél.: 02/462 62 11 1780 WEMMEL fax: 02/609.52.62

1. <u>Dispositifs concernés par le contrat</u>

Le contrat comprend 2 postes :

Poste 1 : entretien modèle Multiwarn ; Poste 2 : entretien modèle Miniwarn.

Etant donné de l'arrêt de fabrication des appareils et pièces de rechange, toutes les réparations ne sont plus possibles.

2. Prix unitaire

Le prix unitaire de l'entretien d'un détecteur de gaz est indépendant du poste et s'élève à : 123,00 € HTVA – 143,83 €TVAC.

La main-d'œuvre est facturée lors des réparations et/ou remplacements des capteurs à : 83,20 €/heure HTVA – 100,67 €/heure TVAC.

3. Périodicité

L'entretien doit être effectué 2 fois par an afin d'assurer le bon fonctionnement de l'appareil sur base d'une demande venant du service de secours.

4. Délai d'indisponibilité

L'entretien préventif est réalisé dans un délai de 3 jours ouvrables.

Les réparations pendant les heures normales de service sont effectuées dans les 5 jours ouvrables suivant l'acceptation du devis.

Dans des situations d'urgence ou si le délai de livraison d'une pièce est long, un appareil de remplacement pourrait être fourni.

5. Opérations réalisées

L'entretien se compose des parties suivantes :

- Travaux standard d'entretien et calibrage :
 - Suivant la procédure du fabricant et du type de l'appareil.
- 2. Réparation/remplacement de capteurs
 - Suivant les prix unitaires indiqués dans l'offre.
 - Toujours sur la base d'un devis.

6. Transport

Les services de secours sont chargés du transport de l'appareil vers la société Dräger. Les frais d'expédition de l'appareil de la société Dräger vers le service de secours concerné sont à charge de la société Dräger.